ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bovins

Question écrite n° 43570

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation sur les propositions exprimees par la FDSEA de la Moselle afin de compenser les pertes causees par la crise de la viande bovine. L'effondrement des cours du broutard, de l'ordre de - 35 % par rapport a 1994, prise comme annee de reference, se traduit par une perte de 1 800 F pour un animal de 300 kilogrammes. Cette perte a ete partiellement compensee par le versement d'un complement de 178 F par vache allaitante. Afin d'assurer la survie des eleveurs-naisseurs dont la situation est aujourd'hui en peril, la FDSEA de la Moselle souhaite que soit verse un complement de 1 000 francs par vache allaitante. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaitre son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

Par les mesures mises en place au cours des derniers mois, le cas des producteurs d'animaux maigres a deja fait l'objet d'un traitement prioritaire. De plus, les producteurs de maigres seront les premiers beneficiaires de la deuxieme aide exceptionnelle qui vient d'etre autorisee par le Conseil des ministres de l'agriculture du mois d'octobre dernier. Ainsi, un montant global de 500 millions d'ecus a ete reparti entre les Etats membres. La France beneficie largement de ce soutien supplementaire, c'est-a-dire d'un montant de pres de 770 millions de francs. Enfin, le Gouvernement a decide de completer cet effort par une aide nationale supplementaire permettant de porter a un milliard de francs ce soutien exceptionnel a l'elevage francais. Ces credits etant repartis au niveau departemental, leur attribution est geree en etroite concertation avec les representants de la profession agricole.

Données clés

Auteur : M. Jacquat Denis
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43570
Rubrique : Elevage
Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation
Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5236
Réponse publiée le : 30 décembre 1996, page 6859